

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 55 (1993)

Heft: 12

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cercles de machines

Démarrage difficile

Sur convocation du SRVA, une quinzaine de personnes se sont retrouvées en novembre dernier à Yverdon pour échanger leurs expériences sur l'achat et l'utilisation de matériels en commun et sur la gestion de cercles de machines. Cette séance, animée par P.-A. Mouchet, a permis de faire le point sur la situation en Suisse romande.

Deux représentants de France voisine font un bref historique de leur cercle, sis dans la plaine du Jura. Ce cercle, créé en 1988 compte une centaine de membres qui paient une cotisation de FF 700. C'est une gérante qui s'occupe d'administrer une moyenne de 150 échanges par an, à raison de deux heures par jour. L'objectif de ce cercle est de fournir un travail complet: main-d'œuvre, tracteur, machines. Un objectif qui sera rendu difficile à l'avenir par le manque de main-d'œuvre régulière.

De plus, la gestion d'un tel cercle se heurte à des difficultés de personnel (gestion, entretien des machines, chauffeur), de propagande (publication d'un feuillet, animations diverses). Si, en Suisse alémanique, les cercles de machines semblent rencontrer un meilleur écho, il faut peut-être préciser qu'en Suisse romande, l'accent a été mis, avant tout, sur le développement des listes d'offres de matériels. Ne faudrait-il pas, pour donner de nouvel-



les impulsions à ce style d'échanges, établir d'abord une liste de demandes avant de proposer des offres?

Rappelons le devoir économique d'un cercle de machines qui, tout en diminuant les charges, évite des investissements trop lourds. De même, l'agriculteur rentabilise son matériel et profite de la compétence et de la disponibilité d'autres agriculteurs. Autant d'avantages qui le motiveront à vouloir bénéficier de matériels spécialisés et performants.

Un cercle de machines se doit de mettre en place une bonne infrastructure; en cela l'ASETA soutient cette idée par une documentation qu'elle met à disposition de toutes personnes intéressées:

- proposition de statuts pour fonder un cercle de machines
 - blocs de rapports de travail (en 4 exemplaires)
- * pour travaux généraux fr.10.- (avec possibilité de décompte bancaire)

- * pour moissonneuses-batteuses (fr. 8.-)
- série de diapositives pour animation
- autocollants divers comme supports de publicité
- suggestions, conseils, recommandations

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'ASETA, Case postale, 5223 Riniken, tél. 056 41 20 22 ou à votre service de vulgarisation.

Cercle de machines

Les principales caractéristiques

1. Le Cercle ne possède aucun matériel.
 2. Chaque agriculteur ou entrepreneur reste propriétaire et responsable de son matériel.
 3. Le gérant met en relation les adhérents.
- Son service est dédommagé par la cotisation et/ou la commission prélevée sur chaque rapport de travail.
4. Un grand nombre d'adhérents satisfait les chantiers en gardant la liberté de chacun.
 5. Les conditions de réalisation de l'échange (date, heure, prix, délai de paiement) sont décidés en commun.
 6. Chaque chantier donne lieu à un dédommagement monétaire.

Nouvelles des sections

VD



DEMANDE D'ADHESION

Grand Concours

Tout nouvel abonné participe au tirage au sort: 1^{er} prix un abonnement gratuit d'un an au périodique TECHNIQUE AGRICOLE.

Le/la soussigné(e) demande son adhésion à la section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. L'abonnement au mensuel TECHNIQUE AGRICOLE est compris dans la cotisation annuelle (fr. 30.-).

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

No postal: _____

Lieu: _____

Signature: _____

A retourner à:

ASETA, section vaudoise,
av. des Jordils 1, 1000 Lausanne 6

Assemblée 1994

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 28 janvier 1994 au Motel des Bains, av. des Bains 21, à Yverdon-les-Bains.

Une conférence sur «L'agriculteur dans le trafic routier» sera donnée par M. E. Junod, agro-ing. ETS, directeur du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) Moudon.

Pas de convocation personnelle.

Les repas sont à la charge des participants. Prière de s'inscrire par tél. au no 021 617 74 51.